



► Inertam, filiale d'Eurolasma, étudie actuellement la possibilité d'intégrer le Cofalit, **produit issu de la vitrification de l'amiante**, dans des matériaux de construction. Le procédé mis en œuvre par la société de destruction de déchets consiste à porter à l'état de fusion les déchets amiantés, préalablement contrôlés et broyés, dans un four chauffé par trois torches à plasma (deux torches d'une puissance maximale de 2 mW et une torche d'une puissance maximale de 500 kW). Le magma issu de cette fusion, totalement exempt de fibre d'amiante, se présente une fois refroidi comme une sorte de pierre basaltique aux caractéristiques isolantes proches de celles de l'amiante, mais dépourvue de ses effets nocifs.

Ce vitrifiat est considéré depuis 2006 comme un sous-produit valorisable et est actuellement autorisé à la vente en tant que granulat pour sous couche routière.

www.inertam.com